

**RAPPORT DU PRÉSIDENT
(mai 2022)**

Chers amis, chères amies du Caravaning, je vous souhaite une saison 2022 magnifique et des heures reposantes dans ce bel endroit. J'espère que les règles du Covid appartiennent au passé et que nous pouvons idéalement profiter des contacts sociaux comme auparavant. Cela signifie que nous avons besoin de tolérance et de compréhension mutuelle vis-à-vis des autres membres du Caravaning. On dit qu'il ne faut pas laisser passer les occasions de faire la fête, pourtant il y a des limites à tout. Mais avec de la bonne volonté, de la tolérance et du respect mutuel, rien ne s'oppose à cette nouvelle saison

L'assemblée générale de cette année aura lieu le 11 juin 2022 à 16h à la halle polyvalente de l'école de Gletterens. Vous trouverez les différents thèmes sur l'ordre du jour.

Je demande aux membres qui prennent la parole, de poser leurs questions, dans la mesure du possible, dans les deux langues, pour éviter au comité de devoir les traduire.

Activités du comité en 2021/2022

Au printemps dernier, nous avons continué de négocier notre règlement "Zone de Caravaning", contenant les règles de constructions actuelles, avec la maison URBASOL, la commune et le canton. Les points critiques ont pu être résolus, ce qui fait que la solution du PAD, que nous combattons depuis 2016, n'est plus nécessaire. Ainsi, nous avons évité des frais inutiles (env. CHF 320'000.-).

Le règlement adapté est actuellement en consultation auprès du canton, et nous nous attendons qu'il soit prochainement approuvé. Cette nouvelle mouture n'est évidemment pas gratuite: elle va nous coûter env. CHF 13'000.-

L'échange des compteurs par le Groupe e est enfin terminé. Suite à la pandémie du COVID-19 et à des problèmes internes au Groupe e, ce travail a pris beaucoup de retard et a presque duré 2 ans. Après l'installation, le logiciel, qui permet de lire l'état des compteurs, a dû être mis en service dans les 52 armoires. Lors de ce genre de travail, des problèmes peuvent apparaître, ce qui fut également le cas pour nous. Nous prions les membres concernés de bien vouloir nous excuser pour les inconvénients.

Canalisations

Lors de chaque rinçage des canalisations, nous constatons que des débris tels que pâtes, litières, langes, huile, ont été jetés dans les lavabos, éviers, ou WC, alors que ces déchets vont à la poubelle ! Ils obstruent les canalisations et la purge en devient plus compliquée et plus onéreuse !

Haies et arbres

Comme toutes les années, nous devons rappeler et demander que les haies ne débordent pas sur les routes du caravaning. Les haies doivent être taillées aux limites des parcelles, surtout le long des chemins et des routes où il est important que le passage soit possible **sur toute la largeur**, afin de garantir une largeur d'au moins 3 m. pour les premiers secours !

Je remercie ceux qui se conforment au règlement et taillent leurs haies selon celui-ci. (hauteur: 1.8 m) et limitent la hauteur de leurs arbres à 5 m.

Avec les pompiers de la région, nous avons fait une inspection du caravaning: les bacs à fleurs ont été critiqués, car ils bloquent le passage. Ils devront donc être éliminés et remplacés par des piquets métalliques verrouillables. La route d'accès pour les véhicules feux bleus passe par la route de sortie jusqu'à la place centrale, où nous devons faire un marquage au sol avec interdiction de stationner. L'intervention sera organisée depuis là.

Bruit, tondre le gazon, travaux généraux pouvant être bruyants

Depuis peu, nous sommes soumis au règlement de police de la commune de Gletterens. La clause qu'il est interdit d'exécuter des travaux bruyants pendant les mois de juillet et août dans la zone du Caravaning a été ajoutée à ce règlement, qui a été approuvé lors de l'assemblée communale de janvier 2022.

Accès aux parcelles

Nous vous rendons attentifs que l'accès aux infrastructures générales (boîtes électriques de distribution, raccordements à l'eau fraîche, égouts des eaux usées) **doit être garanti n'importe quand**.

Comité de la Corporation

Deux membres du Comité vont quitter le Comité à la fin de la législature (juin 2023), Si vous êtes intéressé(e) et désirez faire partie du Comité, veuillez vous annoncer auprès d'un des membres de Comité.

La condition est que la personne intéressée, francophone ou alémanique, maîtrise également l'autre langue. Puisque le Caravanning se trouve dans la partie francophone du canton de Fribourg, cette exigence est indispensable.

Fête du caravanning (23 juillet 2022)

Cette année, la fête du caravanning aura lieu le 23 juillet. Cette année encore, nous pouvons compter sur Heinz et Marianne Beutler et leur équipe pour l'organisation. Egalement de la partie, Frédo Guinnard, du restaurant du Cygne pour les infrastructures. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement !!

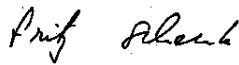
RAPPEL: La place centrale **doit être libérée de tous véhicules dès jeudi 21.7.22 à midi** pour permettre l'installation de la tente !

Site Internet

Notre site internet <https://caravanning-gletterens.ch> est en ligne depuis septembre 2008 et régulièrement mis à jour.

Dans l'attente de vous voir très nombreux à cette assemblée, je vous présente mes meilleures salutations.

Votre président



Fritz Schenk

Orpund, mai 2022/FS

Annexes : Invitation à l'assemblée générale 2022 (avec annexes)
Infos pour la fête du Caravanning (23.7.2022)